

## Petit glossaire

**Anthropisation** : effet de l'action humaine sur les milieux naturels.

**Avifaune** : désigne l'ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée.

**Ecosystème** : désigne l'ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (**la biocénose**) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (**le biotope**).

**Endémique** : se dit d'une espèce vivante dont la présence à l'état naturel est limitée à une région donnée.

**Pédologie** : branche de la géologie appliquée qui étudie les caractères chimiques, physiques et biologiques, l'évolution et la répartition des sols.

**Photovoltaïque** : une **cellule photovoltaïque** est un composant électronique qui, exposé à la lumière (photons), génère en continu de l'électricité. L'électricité produite est fonction de l'éclairement.

**Réserve intégrale** : espace peu impacté par l'homme et où l'objectif scientifique prime. La mise en réserve intégrale d'une zone doit permettre de pérenniser la situation pour fournir des références scientifiques.

**Réserve naturelle** : peut être régionale ou nationale. Elle a pour objet la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux ou de fossiles afin de les soustraire à toute dégradation



Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne, la **FFCAM** est une fédération multisports. C'est aussi une association **agrée par le Ministère de l'Environnement** depuis 1978 au titre de la **protection de la nature**.

## Le CAF du Garlaban en Provence

est membre de la FFCAM.

Un site : [www.cafgarlabanenprovence.fr](http://www.cafgarlabanenprovence.fr)

Un blog : <http://caf-garlaban.skyrock.com/>

Des activités : randonnée, escalade, alpinisme, ski de randonnée, randonnée escalade, spéléologie, via ferrata, canyoning

Une permanence tous les jeudis de 18h00 à 19h00, 26 rue du jeu du Ballon, 13400 Aubagne

Un entraînement au mur d'escalade tous les jeudis de 18h30 à 23h et des sorties tous les week-end

Des randonnées les mardis et dimanches

Des événements ponctuels : Raid, camp d'été, bivouac, participation Téléthon



*CLUB ALPIN FRANCAIS DU  
GARLABAN EN PROVENCE*

**Jean-Jacques LEBBOS**

Président du Club Alpin Garlaban en Provence

06 22 88 75 83

[cafaubagne@aliceadsl.fr](mailto:cafaubagne@aliceadsl.fr)

Commission Environnement



*CLUB ALPIN FRANCAIS DU  
GARLABAN EN PROVENCE*



*Bienvenue  
au CAF du Garlaban*



*Pratiquer des activités de pleine nature  
c'est s'engager à respecter le milieu  
naturel*

## A Savoir ...

De février à mi-juillet, c'est la période de reproduction des rapaces qui partagent certaines falaises avec les sportifs de pleine nature. Au cours de cette période, la présence de l'homme peut avoir des conséquences néfastes sur la reproduction des espèces : éloignement de l'aire et de la couvaison, abandon des petits, invitation au premier envol prématuré d'un nouveau né compromettant son retour au nid. Ces événements sont graves au regard de la relative rareté de certains de ces rapaces comme l'aigle de Bonelli ou le gypaète barbu.



Il existe des **règlementations en vigueur** : Charte des parcs nationaux, régionaux, des réserves naturelles, arrêtés de protection de biotopes, arrêtés municipaux, convention escalade, que l'on doit respecter.

[www.parcsnationaux.fr/Apprendre-Comprendre/Espace-juridique](http://www.parcsnationaux.fr/Apprendre-Comprendre/Espace-juridique)

[www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/)

[www.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.developpement-durable.gouv.fr/)

[www.vie-publique.fr/th/acces-thematique/environnement.html](http://www.vie-publique.fr/th/acces-thematique/environnement.html)

CAF GARLABAN

**Jean-Jacques LEBBOS**

Président du Club Alpin Garlaban en  
Provence

06 22 88 75 83

[cafaubagne@aliceadsl.fr](mailto:cafaubagne@aliceadsl.fr)

**Commission Environnement**

## Temps de décomposition des déchets :

Papier toilette : 2 à 4 semaines  
Pelure de fruits : 3 à 6 mois  
Filtre de cigarette : 1 à 5 ans  
Papier bonbon : 5 ans  
Chewing gum : 5 ans  
Chaussette en laine : 1 an  
Bouteille en plastique : > 100 ans  
Boîte et canette en aluminium : 100 à 500 ans  
Sac en plastique : 450 ans

**Rempportons tous nos déchets**, y compris les mégots de cigarettes, et même les déchets laissés par d'autres et trouvés sur le site.

**Suivons les circuits** et chemins balisés pour éviter tout piétinement superflu. Ne coupons pas les chemins, ni les pierriers. En restant sur les sentiers, on protège la végétation et on limite l'érosion. Rappelons aussi, qu'une jolie fleur préfère être admirée que cueillie.

Attention, les biotopes autour des rochers sont souvent très sensibles au piétinement en raison de la faible épaisseur du sol. Les sacs de matériels jetés au sol aux pieds des voies peuvent abîmer la végétation. **Réservez pour nos sacs des espaces dédiés.**

En terrain d'aventure, utilisons le plus possible du matériel non agressif pour le milieu. Si le nettoyage de prises s'avère nécessaire, **attention à la flore environnante.**



## A Savoir ...

### Faut-il utiliser de la colophane ou de la magnésie ?

**La colophane** est une substance d'origine végétale issue des résines de pins. Après distillation on obtient cette résine jaune, solide et transparente. Elle se compose de 90% d'acides résiniques et de 10% d'esters. La **colophane** est hydrofuge, biodégradable et héliodégradable

**La magnésie** : sa définition chimique (MgO) signifie qu'il s'agit d'oxyde de magnésium. C'est la fumée blanche qui résulte de la combustion du magnésium. L'inconvénient de la **magnésie** est qu'après usage elle se gorge de l'eau de l'humidité ambiante et offre à l'endroit où elle a été déposée une adhérence persistante.

### Pensons toujours au covoiturage :

Emissions de gaz à effet de serre par mode de déplacement en zone urbaine en g équivalent CO2\*/km/personne (taux de remplissage moyen) :

**Voiture moyenne avec climatisation : 195 (Landrover : 299 / Peugeot 106 : 145)**

**Bus : 107**

**Moto moyenne : 87**

**RER, Métro, Tram : 3**

**Vélo, rollers, trottinette, marche : 0**

Source : <http://www2.ademe.fr/>

### Accès aux massifs

Pour les informations liées à l'accès aux massifs dans les Bouches du Rhône et la réglementation des risques incendies :

<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr/index.php>

Pour consulter la météo avant de sortir :

<http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>